



Compte-rendu de la réunion du comité directeur du 7 février 2013

Présents : Jean MEURILLON, John FLEURET, Daniel BESSET, Danièle FIORI, Emile ZABALETE, Maurice GRIMAUD, Maria DE ALMEIDA, Jacques CLEMENT, Romain BEZIE, Pascal MICHELON, Serge GARSULT, Gilbert CARDINAL, Hélène MOLLET, Robert MICHELON, Valérian MICHELON

Approbation du procès-verbal du comité directeur du 20 décembre 2012

J. MEURILLON propose à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 20 décembre 2012.

Le procès-verbal du comité directeur du 20 décembre 2012 est adopté à l'unanimité.

Parcours chronométré du 10 février 2013

P. MICHELON indique qu'il y a 58 rameurs inscrits, soit une légère augmentation due à la participation de trois clubs supplémentaires (Aviron Club de Vienne Saint-Romain-en-Gal, Aviron Stéphanois, Aviron Pétribocien). La sécurité sera assurée par 7 canots moteurs plus un de secours, quatre de l'Aviron Romanais Péageois, deux de l'Aviron Valentinois, un des Sports Nautiques Tain-Tournon et un du Sport Nautique Romanais Péageois Goubetois.

La tenue de cette régates est incertaine compte tenu des prévisions météorologiques annonçant des températures négatives. La décision sera prise samedi matin en fonction des dernières prévisions.

Campagne CNDS 2013

J. MEURILLON commente le diaporama présenté lors de la réunion des présidents de comités du 30 janvier 2013. (Cf annexe 1)

Intervention :

P.MICHELON demande aux clubs de fournir au CDAA le détail de leurs licenciés et de tous leurs pratiquants.

Equipe Drôme-Ardèche cadet

P.MICHELON rappelle que les clubs doivent lui retourner les disponibilités des rameurs présélectionnés.

Préparation de la 3^{ème} manche de la Coupe Drôme-Ardèche

Cette manche se déroulera le 17 mars 2013, à l'A.R.P. Comme l'an passé cette régata est labellisée par la ligue pour le passage de l'option compétition de l'aviron d'or. P.MICHELON rappelle que les concurrents minimes et cadets concourant en skiff lors de cette régata valideront l'épreuve technique de ce brevet. Concernant l'examen théorique P.MICHELON demande s'il est possible d'installer une salle d'examen dans le gymnase de la base Fenestrier, qui servirait dans le même temps pour l'examen de la formation d'Initiateur fédéral.

D.BESSET et D.FIORI répondent par l'affirmative, ils s'occuperont également, si besoin est, de la réservation de chaises et de tables.

P.MICHELON propose que soit mis en place à la fin de cette journée, un apéritif pour remercier les bénévoles de leur implication tout au long de la saison. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Formation initiateur fédéral

Une forte participation cette année avec dix-sept participants inscrits. Un rappel est fait concernant les fiches pédagogiques de validation de séances devant être remplies et dûment signées par un tuteur fédéral. P.MICHELON rappelle également que le comité directeur avait décidé que les candidats barreraient des yolettes minimes et benjamins lors de la 3^{ème} manche de la Coupe Drôme-Ardèche. Cette participation est un retour symbolique de la participation financière du CDAA pour cette formation.

P.MICHELON annonce également qu'il a enfin été dédommagé des heures de formation de la formation de l'an passé.

Plan de développement du CDAA 2013/2016

P.MICHELON présente une ébauche de projet en rapport avec les différents contrats d'objectifs et conventions (Conseil généraux, ligue).

Intervention :

J.MEURILLON annonce que ce document sera transmis aux clubs et que les commentaires devront être rapportés d'ici le 15 février prochain.

P.MICHELON présente la grille des tarifs du CDAA et demande s'il faut y apporter des changements.

Interventions :

J.MEURILLON propose un ajustement de la cotisation des clubs, avec une part fixe à 250 euros et une part variable en fonction du nombre de licenciés de chaque club.

Après une discussion générale il est décidé de fixer la part variable à 0,50 euro par licencié A. R.BEZIE relève qu'il faudra ajuster les retours du CDAA envers les clubs ayant une cotisation plus élevée.

J.FLEURET indique que la ligne « Mise à disposition d'une base nautique » peut porter à confusion.

J.CLEMENT propose que la ligne soit intitulé « Forfait organisation manifestation », cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Jeux de l'avenir

Une question est toujours en suspens. Le stand sera-t-il dédié à l'aviron ou fera partie du stand EDF ?

J.CLEMENT et R.BEZIE confirment leurs présences pour le jeudi 9 mai 2013. La présence les autres jours étant compliquée à cause de la Randonnée des Castors et de la Régate Internationale de Savoie, manifestations qui monopolisent déjà énormément les clubs. Le stand aviron ne sera présent que le jeudi.

Intervention :

J.MEURILLON évoque le périple de Nathalie BENOIT, rameuse handicapée, médaillée d'argent aux J.P. de Londres, qui ralliera Paris à Marseille à la rame. Son parcours passera à Tain-Tournon et à Valence, il y aura probablement des annonces à faire, se positionner comme ville-étape. Nous restons en attente de plus d'informations.

Rencontre avec les CTS

La rencontre avec les conseillers techniques de la ligue initialement prévue le 24 janvier, a été annulée, suite à l'arrêt-maladie de P.MICHELON, et reportée au mardi 12 mars.

Interventions :

J.CLEMENT et R.BEZIE présentent succinctement les thèmes abordés lors du colloque des entraîneurs du 1^{er} février dernier.

Le matin les groupes de travail ont échangé sur :

- Les attentes des jeunes rameurs. Quel recrutement pour ce public ? Quels projets pour nos jeunes catégories ?
- Le recrutement chez les jeunes adultes. Comment attirer ce public vers l'aviron ? Quel accueil dans les clubs ?
- Comment organiser le recrutement consécutif aux manifestations internationales sur Aiguebelette en 2014 et 2015 ?
- Comment la ligue peut aider les clubs à recruter ?

L'après-midi les échanges ont été sur les sujets suivants :

- Quelle est la différence entre formation athlétique du minime et « championnate » ?
- Quel matériel pour les minimes ? Dans une optique de formation du rameur, faut-il changer le matériel utilisé par les minimes ou utiliser l'existant ?
- Quelle serait la formation athlétique optimale du minime ? Comment décliner/vérifier/favoriser cette formation tout au long de l'année ?

Le compte-rendu complet de ce colloque devrait nous parvenir d'ici peu.

La prochaine réunion du comité directeur est fixée au mardi 12 mars 2013 à 19h à la maison des bénévoles du sport à Valence.

L'ordre du jour étant épuisé J. MEURILLON lève la séance.

Le Président,
Jean MEURILLON

Le secrétaire,
Romain BÉZIÉ